

# A + 238



**LE PAYSAGE ET LE MÉTIER DE  
PAYSAGISTE EN BELGIQUE**

**LE PAYSAGE  
C'EST LA  
DÉMOCRATIE**

**13<sup>E</sup> BIENNALE DE VENISE**

**QUE PEUT ENCORE  
SE PERMETTRE  
L'ARCHITECTURE?**

**TECHNIQUE  
TOITURES  
VÉGÉTALISÉES**

TEXTE Audrey Contesse, Cécile Vandermoot

# PAYSAGE

=

# D

# E

# M

# O

## BROEKEBEEK

# C

# R

## NEERPEDEBEEK

# T

# I

## VOGELZANGBEEK

# TI

## GELEYTSBEEK

Bois de Laerbeek

Parc Roi Baudoin

Domaine royal de Laeken

MOLENBEEK

MAELBEEK

Chateau du Karreveld

Parc Josaphat

Parc du Scheutbos

Parc Marie-José

Parc de Forestier

Parc Léopold

Parc Scherdemael

Parc Astrid

Parc des étangs

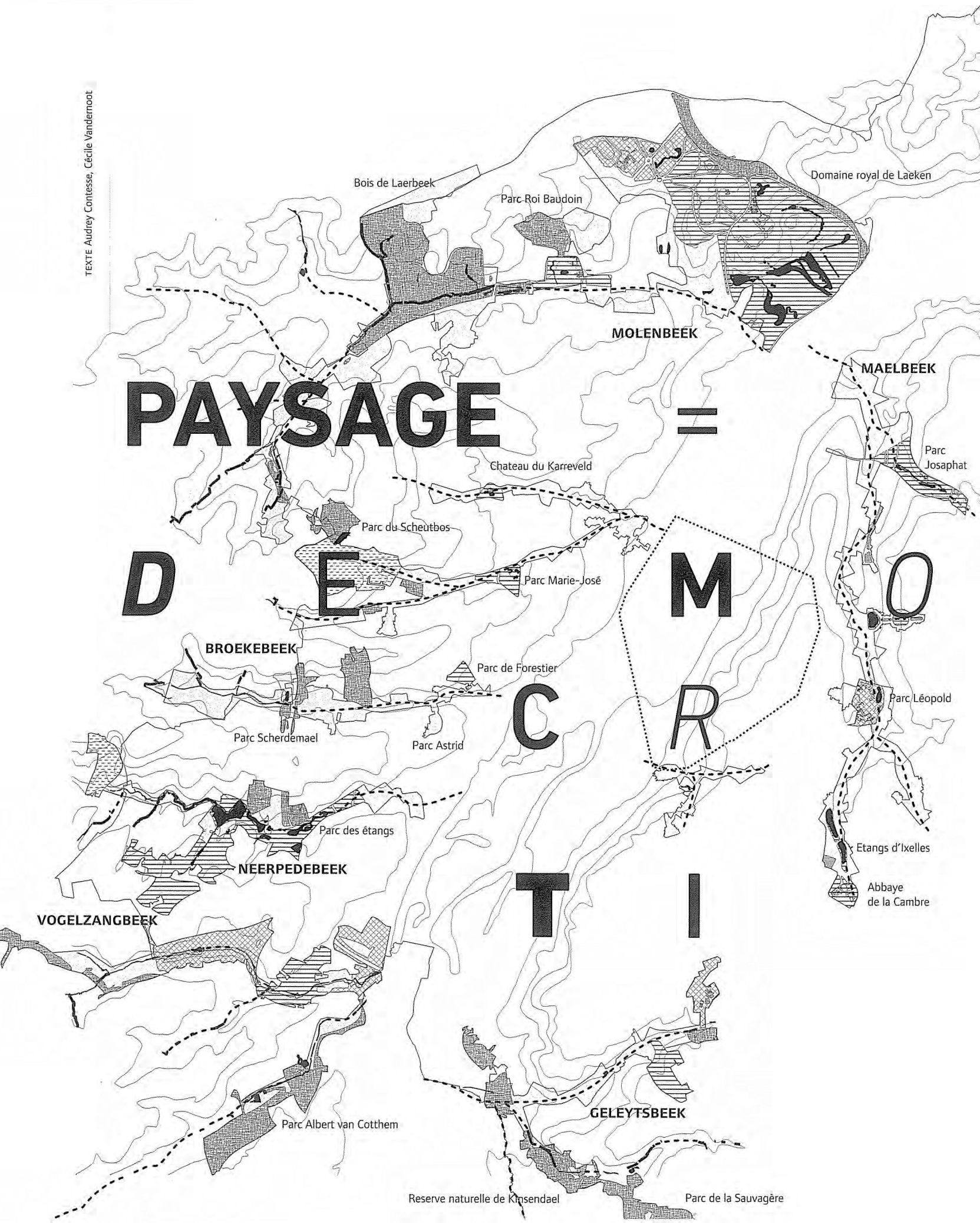
Etangs d'Ixelles

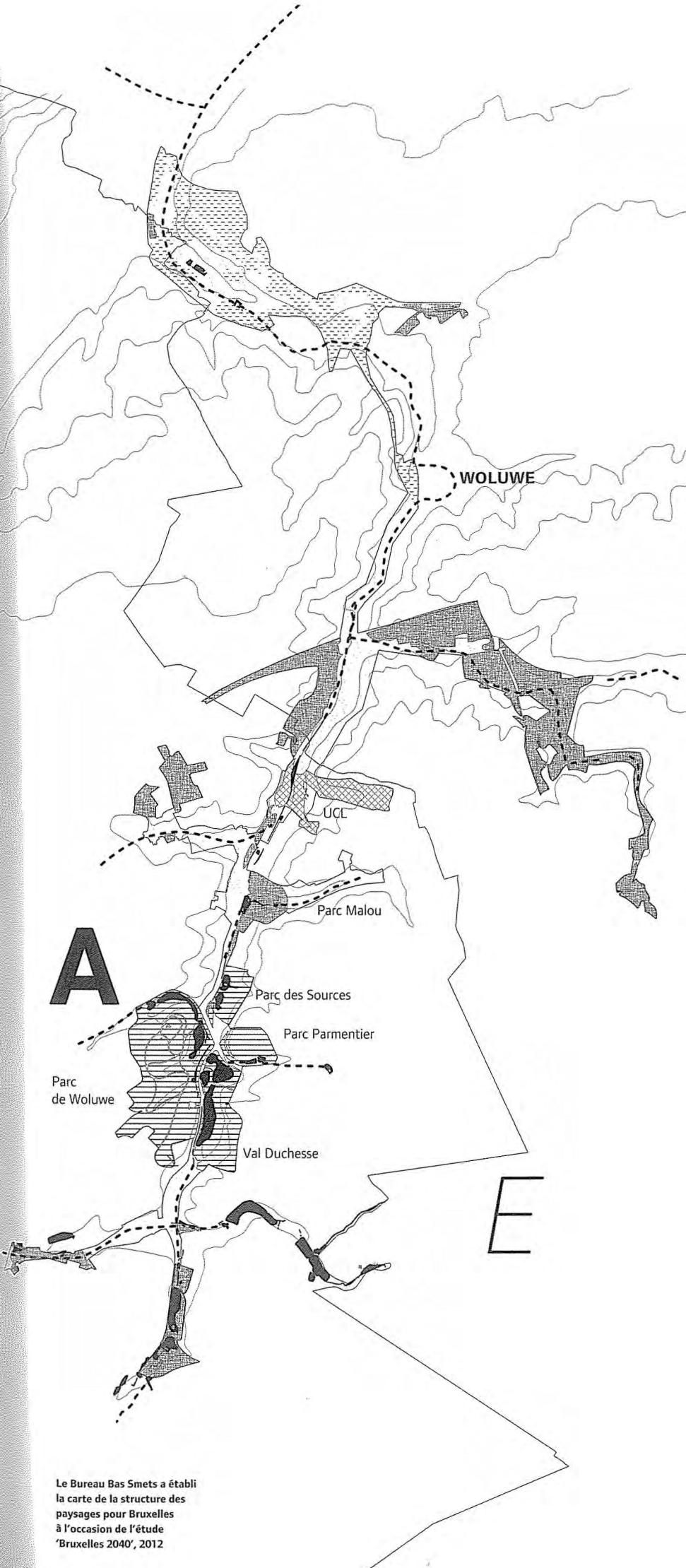
Abbaye de la Cambre

Parc Albert van Cotthem

Reserve naturelle de Kipsendael

Parc de la Sauvagère





Le Bureau Bas Smets a établi la carte de la structure des paysages pour Bruxelles à l'occasion de l'étude 'Bruxelles 2040', 2012

**Comment le paysage s'imisce-t-il dans l'architecture? Comment architectes, urbanistes et paysagistes collaborent-ils? Comment enseigne-t-on le paysage? Ce sont quelques-unes des questions qui ont été abordées lors d'une table ronde organisée par A+ pour comprendre, au final, la spécificité de la pratique du paysage en Belgique.**

**A+** Pour quelles raisons, en Belgique, le paysage semble-t-il traité en parent pauvre, comparativement à la place qui lui est accordée en France, en Allemagne ou aux Pays-Bas?  
**BAS SMETS** Cette impression est liée à la forme même du territoire. Les polders qui caractérisent les Pays-Bas sont l'intervention de l'homme, tandis que la nature en France et en Allemagne est très forte, très marquée. Entre ces pays, la Belgique n'a que son plat pays à revendiquer. Il n'y a jamais eu de grandes commandes paysagères à traiter, tout simplement parce que le paysage ne s'y prêtait pas. Nous n'avons ni grande rivière, ni montagne. De ce fait, le paysage belge n'oppose que très peu de résistance au développement. De plus, la Flandre-Occidentale forme une zone très peuplée depuis le XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle parce que son sol est très fertile. Le manque de paysage et la densité de population engendrent un système d'étalement urbain, connu chez nous depuis 700 ans.

**BJORN GIELEN** On est effectivement en présence d'un paysage assez morcelé. Il y a peu de grands paysages qui s'imposent comme référence. Pourtant, dans notre métier, on a tendance à le défendre, alors que l'on ne sait pas toujours à quelle image du paysage recourir. La question se pose sans cesse: où est ce paysage belge et quel est-il?

**SERGE KEMPENEERS** Il est clair que le paysage belge ne se définit pas facilement. Sans doute parce que nous manquons d'une vision large et cohérente pour l'ensemble du territoire. Le cas de Bruxelles est représentatif. Bruxelles devient une 'grande ville' et va chercher des références dans des métropoles de tailles supérieures. Pourtant, en tant qu'urbaniste ou paysagiste, on se réfère toujours aux plans de Léopold II et de Victor Besme, qui ont dressé les grandes lignes du paysage, les perspectives, les parcs, les monuments importants. Ils datent d'il y a 100 ans...

**CHRISTOPH MENZEL** En tant qu'Allemand ayant travaillé aux Pays-Bas et installé récemment à Liège, je remarque surtout une timidité belge. Une modestie à la belge fait croire que le pays est plus pauvre que d'autres. Malgré leurs traditions, les Pays-Bas, la France et tant d'autres doivent aussi supporter des erreurs, des choses qui ne fonctionnent pas. La problématique liée aux aménagements en périphérie, par exemple, est une problématique commune à toute l'Europe.

**A+** Au niveau de la législation, en quoi la Convention européenne du paysage, mise en place depuis 2005 en Belgique, a-t-elle eu un impact? Quelles sont les attentes de cette convention, et qu'impose-t-elle?

**SERGE KEMPENEERS** Elle n'impose rien, c'est une charte de bonne volonté, que très peu ont lue, malheureusement. Si



© BESME 1866

Plan pour l'urbanisation de Bruxelles réalisé par Victor Besme en 1866

l'on veut répondre aux ambitions d'une telle convention, il faut inévitablement décloisonner les métiers qui touchent au paysage, travailler la transversalité, penser l'intégration de chaque discipline et développer une vision plus large. Grande vision ne suppose pas forcément grande échelle. Je pense que déjà dans la plus infime échelle, d'une rue ou d'un square, des qualités d'ambiance doivent apparaître. Un grand écart permanent s'opère entre les lieux constitutifs du paysage et le paysage lui-même qui, par ses perspectives, ses enchaînements, son maillage, vise la mise en valeur du territoire.

**BAS SMETS** Lors des premières réunions pour Bruxelles 2040, j'étais aussi assez étonné de voir chaque urbaniste sortir le plan de Victor Besme (1840), comme si la seule option était de refaire ou continuer un urbanisme datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Je suis convaincu qu'au lieu de cela, nous devons réapprendre à lire la ville en tant que paysage. Le paysage étant une construction mentale intégrant une multitude d'éléments.

Pour Bruxelles 2040, nous avons essayé de relever un paysage qui n'était pas vu ou pas vécu, de montrer que ce n'était pas seulement avec des grands axes, que d'ailleurs nous ne pouvons plus nous payer, qu'on arrive à structurer la ville. Les paysages latents y participent également. En Belgique, nous sommes en quelque sorte des pionniers, des explorateurs: nous dessinons, nous observons. Nous avons l'opportunité de découvrir ce qui n'a pas été révélé. Des explorateurs sans grand budget: il n'y a plus de moyens de financement pour construire la ville avec l'urbanisme. Le paysage qui coûte un dixième de l'urbanisme prend le relais.

**A+ Pour quelles raisons le paysage a-t-il été oublié?**

**BAS SMETS** Selon moi, cette absence de considération résulte

## IL N'Y A PLUS DE MOYENS DE FINANCEMENT POUR CONSTRUIRE LA VILLE AVEC L'URBANISME.

[BAS SMETS]

de la Seconde Guerre Mondiale. Après la première, nos paysagistes et architectes revenus d'Angleterre créaient les cités-jardins. Après la seconde, il y avait un tel besoin de logements que le paysage n'était tout bonnement pas à l'ordre du jour. L'urgence de bâtir n'a pas laissé l'opportunité aux paysagistes de s'exprimer.

**DENIS DUJARDIN** Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on parlait de 'l'art des jardins'. Le paysage était alors considéré comme un décor, en marge de ce qui était important. A partir de l'époque moderne, cette attention s'est muée en 'architecture du paysage'. Ce n'est donc que récemment que les paysagistes sont revenus sur le devant de la scène, et ce par le biais de deux phénomènes marquants. Le premier n'est pas joyeux, il est lié aux problèmes environnementaux des années 1970 et à la crise pétrolière. On retiendra la prise de conscience par le Club de Rome de l'importance du paysage et de l'environnement. Le second est dû à la revendication artistique du Land art. Lorsque les artistes quittent l'espace du musée et vont faire de l'art dans et à partir du paysage. Ils l'exposent et en dévoilent un intérêt 'nouveau' pour le public.

**BAS SMETS** André Le Nôtre, au temps de la conception de Versailles, dirigeait des architectes et des sculpteurs. A l'époque, il était évident de considérer le paysage en premier lieu.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecte paysagiste américain Olmsted faisait de l'urbanisme avant la lettre avec ses 'park systems'. En Europe, pratiquement à la même époque, l'urbanisme commence à se réaliser à travers des bâtiments. Paris en est un exemple: le tracé des rues et les perspectives se sont construites par l'alignement des bâtiments haussmanniens. Aujourd'hui, par contre, l'urbanisme se dessine de nouveau à partir du paysage. On y revient petit à petit, mais en ayant fait un sacré détour. Le paysage, c'est la lecture de l'existant, on ne l'a que trop oublié.

**A+ Ne serait-ce pas lié à ce manque de financement que se dévalorise le travail du paysagiste?**

**JAN MOEREELS** C'est, en effet, bien souvent un problème de budget. Les communes manquent de leviers financiers pour voir des projets se concrétiser. D'où l'émergence et l'importance des PPP. C'est une nécessité que de trouver des solutions intermédiaires. Les PPP sont un réel défi qui mène à des projets de qualité.

**BAS SMETS** Les intentions des PPP sont louables, mais concrètement difficiles à atteindre à cause de cette question d'argent. Je suis souvent intégré à une équipe parce que la vision du paysagiste est nécessaire pour gagner un concours, mais la finalité n'est pas assurée pour autant. Les PPP sont une solution face à la problématique des communes qui n'ont que peu de moyens, mais nous devons être très vigilants pour être sûrs de pouvoir avoir un impact sur la réalisation.

**A+ Le métier est reconnu dans le milieu professionnel, mais le nom de la profession n'est pas protégé. Chacun peut prétendre être paysagiste. Plusieurs écoles existent actuellement en Belgique: l'Erasmushogeschool à Jette, autre-**



L'ensemble de l'intervention du bureau Landinzicht sur le Musée de la photographie de Charleroi arrive à maturité quatre ans après la livraison du bâtiment

fois située à Vilvorde, la Haute Ecole Lucia de Brouckère à Anderlecht, qui propose deux formations de niveau bachelier, la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux rattachée aujourd'hui à l'Université de Liège (ULg), qui dispense un Master en architecture du paysage, et la Hogeschool Gent située à Melle. Il existe également une spécialisation en paysage à l'ULB liée aux études d'architecture à La Cambre/Horta. Quelles en sont les caractéristiques? Ces écoles forment-elles réellement au métier de paysagiste?

**BJORN GIELEN** La profession en soi est assez jeune. Les écoles belges de Gembloux, Vilvorde et Melle ont cinquante ans à peine. A la base, ce sont des écoles d'horticulture. Elles ont évolué tant bien que mal pour aborder tout ce qui nous occupe dans la vie professionnelle dorénavant: des notions d'urbanisme, d'espace public, de paysages à différentes échelles. J'espère que le master instauré depuis quelques années et que les échanges internationaux aideront à mieux développer la formation pour la génération suivante. Nous sommes en attente de plus de maturité dans la profession.

**DANY PONCELET** La formation à l'ULg est en effet très jeune. Elle se confronte à ses premières difficultés. En associant une école d'horticulture à une école d'architecture, une formation sur le paysage ne peut émerger immédiatement de manière claire. Il y a une porosité des enseignements, mais la formation en elle-même n'est pas encore convaincante. Les étudiants ont parfois du mal à savoir s'ils travaillent le paysage, à quelle échelle ils se situent.

**BJORN GIELEN** La notion de paysage n'arrive qu'assez tard dans les études. Les exercices donnés le long du cursus s'expriment généralement en termes de 'site'.

**BAS SMETS** Ce phénomène est de nouveau lié à l'histoire. La Belgique a connu de talentueux jardiniers. Avec l'évolution des commandes, ces écoles-là tentent de s'adapter et d'agrandir leur grille de cours pour intégrer la notion de paysage.

**DENIS DUJARDIN** Lorsque l'on compare les formations dispensées en Belgique à celles qui existent à l'étranger, on s'aperçoit que le paysage est en danger dans un pays comme le nôtre. La formation pour devenir paysagiste est minimisée, et le niveau d'éducation, déplorable. L'école de Melle proposait auparavant des commissions de résonance et soumettait son programme de cours à des professionnels. A l'époque, j'étais déçu par l'absurdité du programme restreint proposé, alors que le paysage demande une vision d'enseignement très large. Vilvorde, Melle et Gembloux sont des instituts d'enseignement liés à une tradition d'horticulture, mais le paysage, c'est beaucoup plus que cela.

LE CARACTÈRE LABILE DE  
CE QUI NOUS ENTOURE  
N'EST INTÉGRÉ DANS LE  
LANGAGE ARCHITECTURAL  
QUE DEPUIS PEU.

[CHRISTOPH MENZEL]

**JAN MOEREELS** La formation de paysagiste, trop axée sur l'agronomie, se focalise sur certaines spécificités. Or, dans la pratique, il faudrait avoir de bonnes notions d'architecture et d'art et être expert en sciences de la communication. Les études ne présentent pas un panel de connaissances assez large pour les réalités qu'un paysagiste rencontrera.

**A+ Une porosité grandit entre les professions d'architecte et de paysagiste. Existe-t-il une hiérarchisation? Quelle perception ont les paysagistes de leur profession vis-à-vis des disciplines connexes?**

**DANY PONCELET** Je pense tout d'abord qu'il reste encore beaucoup de confusion entre les spécificités de la profession même: jardinier, architecte de jardin, paysagiste. Ce qui est pour moi lié à l'échelle d'intervention. D'où cette incohérence des commandes publiques pour lesquelles faire appel à un paysagiste n'est pas justifié lorsqu'il y a un tout petit jardin à réaliser derrière une école.

Mais la porosité entre disciplines, effectivement grandissante, me semble remarquable. Former des équipes pluridisciplinaires, c'est intéressant dans le cadre de marchés de grande taille. On arrive aujourd'hui à aborder un même projet avec une série de personnes spécialisées qui parlent le même langage. Même si l'emphase à réunir de multiples intervenants autour d'un projet n'a pas toujours de sens.

**SERGE KEMPENEERS** Fondamentalement, je crois que le paysagiste était 'derrière' toute une série de métiers, alors que, dans une vision écosystémique ou une vision de ville, le paysage est l'intégration d'une série de composants fondamentaux. Si l'on reprend la littérature en matière d'écologie, le terme 'paysage' est pratiquement le terme supérieur au niveau des écosystèmes, c'est lui qui intègre à peu près tout. Il faut arriver à casser ce phénomène réducteur qu'on a eu sur le paysage à Bruxelles, et ailleurs en Belgique, où chacun développe sa propre mission.

**DANY PONCELET** Pour le moment, cette transversalité est encore fort hiérarchisée. La manière dont sont légitimées les propositions de chacun des intervenants est significative. L'ingénieur est rarement contesté sur la dimension d'une poutre. Sur l'architecture d'un bâtiment, le concepteur offre peu de marge. L'espace public, par contre, soulève toujours le débat, et tout le monde veut donner son avis. C'est le lieu par excellence que tous s'approprient.

**BJORN GIELEN** Le rôle du paysagiste est double dans des projets en collaboration avec des architectes. Il se résume en deux principes: le paysage définit le cadre d'un projet d'architecture, et l'architecture définit le cadre spatial de l'espace public. Par contre, notre intervention ne doit pas toujours être 'visible' pour exister, ce qui rend les limites de notre travail parfois floues.

**CHRISTOPH MENZEL** Ce qui diffère malgré tout en substance, c'est la liberté des paysagistes par rapport aux architectes. Il me semble qu'une très grande partie de l'architecture est déterminée. Il s'agit d'une interprétation de règles très contraignantes, de dimensions minimales à respecter, etc. Ce n'est que dans une toute petite partie de la tâche de l'architecte que tout se joue et dans laquelle il réussit, ou non, à intégrer ces règles en les pliant d'une certaine manière pour aboutir à une combinaison de qualité. Ce qui n'est pas le cas du paysagiste. L'échelle du paysage ne se prête pas à des contraintes dimensionnelles d'ordre administratif.

**A+ Est-ce qu'il y a des appels d'offres où uniquement des paysagistes sont requis? De quel type sont-ils?**

**BAS SMETS** Un appel d'offres à Ostende a été lancé pour refaire une partie de la digue. Notre bureau s'est entouré de

spécialistes de l'eau et de la construction, mais pas d'architecte. Je pense qu'il est important de pouvoir travailler sans architecte, pour remettre justement la question du paysage au cœur du projet. Evidemment, il y a des collaborations très intéressantes où l'un avec l'autre, architecte et paysagiste construisent quelque chose qu'ils n'auraient pas pu faire seul. Mais, dans la plupart des cas, cela reste une lutte au quotidien. Je choisis dorénavant avec qui je travaille, et seulement avec des architectes qui nous considèrent à niveau égal. Je ne suis pas le technicien de l'espace public.

**DENIS DUJARDIN** Avec mon expérience grandissante, j'observe que ce combat de coqs se tempère. On est de plus en plus respecté et mis sur le même pied d'égalité dans les processus de conception. Je considère les pratiques comme complémentaires. Le bâtiment, même s'il est figé, se trouve 'dans' le paysage; l'interaction est permanente.

**CHRISTOPH MENZEL** Il y a pourtant des sujets tendus, des controverses. La plupart des éléments apportés par les paysagistes dans la discussion, les aspects de durabilité, la notion d'évolution dans le temps, nous les avons abordés il y a bien longtemps. Le caractère labile de ce qui nous entoure, opposé à la stabilité de rigueur du fait de construire, n'est intégré dans le langage architectural que depuis peu. Je reprends souvent en exemple le travail des sols, qui vivent, qui bougent, et ça, les architectes ont du mal à le comprendre.

**BAS SMETS** Je pense que nous avons un métier très particulier. Le paysagiste est réellement au centre de la discussion. En ce sens, notre rôle est parfois fatigant car nous devons nous justifier constamment par rapport aux architectes et aux autres acteurs. Souvent, des architectes de grand nom arrivent à présenter ce qu'ils veulent, et c'est accepté. Lorsque moi, paysagiste, je présente une place publique à côté, tout le monde a soudain son mot à dire. Au cœur de la démocratie, nous devons sans cesse convaincre, expliquer convenablement. Tout le challenge du paysagiste est là.

**A+ Le paysage est-il vécu par chacun de vous comme un lieu de démocratie? La participation citoyenne est-elle un outil pour concevoir un espace public ou est-elle perçue comme une contrainte?**

**BAS SMETS** Les discussions sont parfois difficiles et longues, mais lorsque l'on arrive à dialoguer avec toutes les personnes qui ont chacune des inquiétudes, on fait preuve de sincérité et le projet avance, indéniablement. Face au processus a posteriori, on s'aperçoit que l'on a souvent amélioré le projet.

**DANY PONCELET** Le paysage, c'est la démocratie. On possède un certain niveau de sensibilité et des informations avant d'en venir à la participation. Pour moi, la participation est vite un piège, souvent récupérée par les politiques parce que manipulable.

LES ÉTUDES NE PRÉSENTENT PAS UN PANEL DE CONNAISSANCES ASSEZ LARGE POUR LES RÉALITÉS QU'UN PAYSAGISTE RENCONTRERA.

[JAN MOEREELS]



## LE PAYSAGE, C'EST UN ÉVÉNEMENT SOCIÉTAL AVEC DE NOMBREUSES CONTRAINTES QUI S'INTERPÉNÈTRENT.

[DENIS DUJARDIN]



Denis Dujardin,  
Buda Beach,  
Courtrai, 2012

**SERGE KEMPENEERS** La participation du public, surtout dans les milieux urbanisés, est aussi une façon de pouvoir faire pression sur le politique. Ultérieurement, l'implication a une influence sur le respect de l'espace réalisé.

Le parc du Liedekerke au centre de Saint-Josse le montre bien. Par choix des riverains, il y a peu de végétation au sol pour accueillir les jeux des enfants. Il a été décidé d'un commun accord entre les citoyens et la commune, que les chiens seraient interdits et qu'aucun jeu pour adolescents ne s'y planterait. Le parc fonctionne pour les enfants jusque 12 ans, et cette volonté est totalement respectée.

**DENIS DUJARDIN** La participation nécessite d'être nuancée. Et il y a politicien et politicien. Parfois leurs discours suivent le nôtre, parfois ils se contentent de promettre au public de la verdure en quantité. La participation est le lubrifiant des politiciens. Notre rôle est de leur expliquer, ainsi qu'aux usagers, que l'espace public, c'est beaucoup plus que de la verdure. Il faut que le processus de participation permette une éducation en parallèle. Dans certains contextes, planter n'est pas une finalité au vu des contraintes du lieu. Pour y répondre, la verdure n'est parfois qu'un détail minime de la solution.

**JAN MOEREELS** Chaque procédure au sein de la commune de Brasschaat implique une consultation citoyenne. Il s'en déroule au moins une trentaine par an. Cette séance d'information a lieu avant le chantier, lorsqu'un projet est préétabli. La majeure partie de la population de la rue ou du quartier en question est généralement présente, demandeuse et curieuse. Les options que l'on pose sur la table ne touchent pas aux fondements du projet, mais aux essences des plantations. Pas de vote, mais un choix collectif censé créer une confrontation. Les arguments avancés individuellement

aident à définir une préférence. Les gens sont nettement plus satisfaits du projet une fois achevé. La commune a un rôle de consultant, mais reste néanmoins décisionnaire. Le fait de partager ces moments avec la population mène à une meilleure compréhension mutuelle.

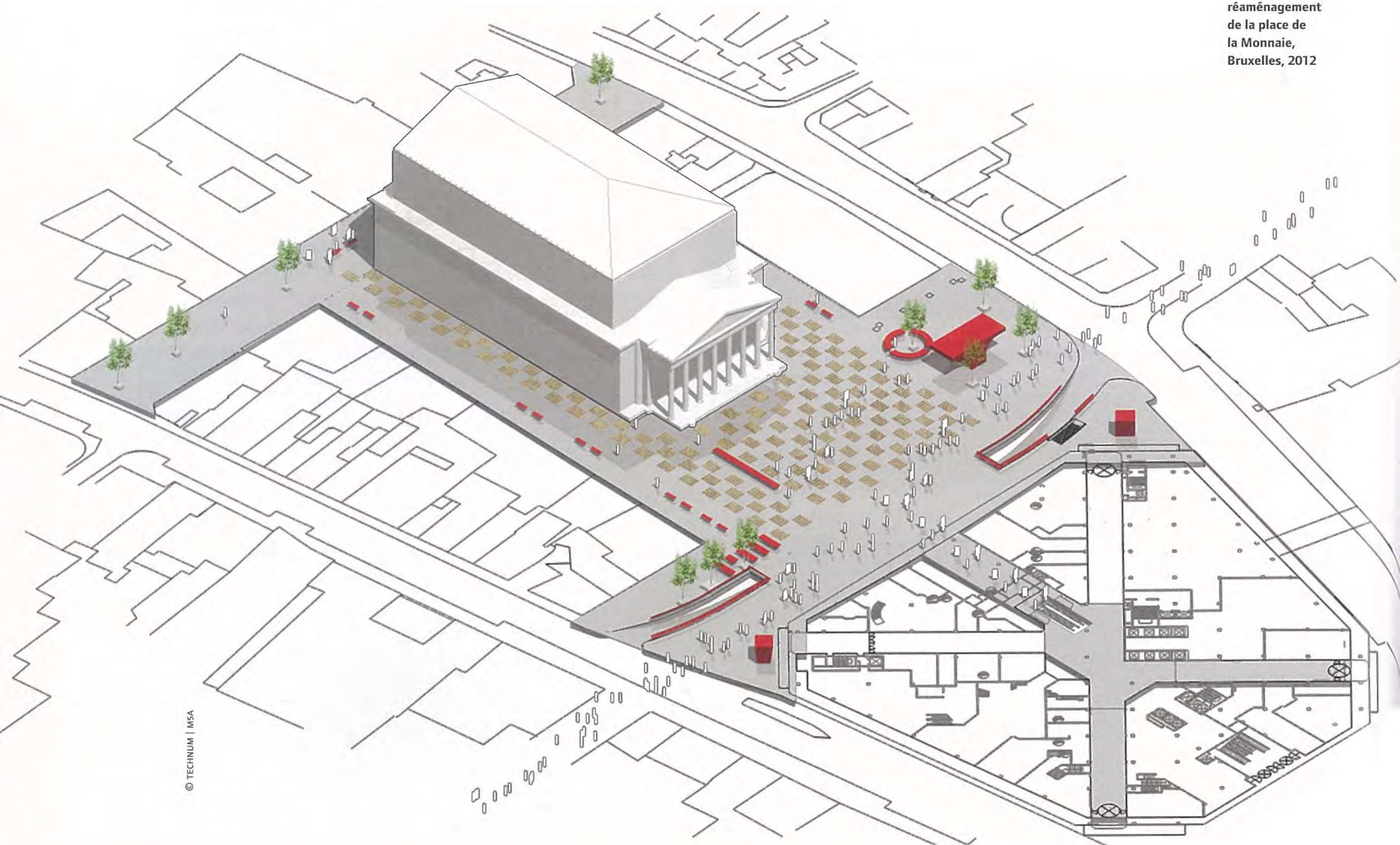
**SERGE KEMPENEERS** En Belgique, il faut parfois reconnaître les choses que l'on fait bien. Nous avons une culture effective dans l'art de la participation. Il faut maintenir cette plus-value. Dans les procédures qui incluent une participation au départ – je pense aux Contrats de quartier –, l'écoute prend du temps, ainsi que la transposition des attentes en un programme. Mais le résultat en termes de bonne utilisation de l'espace public est incommensurable.

**A+ Est-ce que les politiques en place en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles diffèrent considérablement dans la manière d'aborder les aspects des territoires qui leur sont propres? Comment les projets sont-ils cadrés? Y a-t-il une meilleure reconnaissance dans une région que dans une autre?**

**SERGE KEMPENEERS** Les réalisations ne sont pas tellement différentes, et, lorsque l'on se rencontre entre fonctionnaires, on a très souvent les mêmes principes et objectifs. L'écart réside dans l'incitation politique, qui est plus ou moins rapide selon les régions.

Le manque de budget de fonctionnement apparaît comme le principal problème. Les paysagistes doivent être créatifs pour faire quelque chose de bien de manière économe et palier le manque de financements. La gestion écologique, la tonte différée ou l'implication citoyenne par exemple, est intéressante en terme d'épargne.

**BJORN GIELEN** Je perçois en Wallonie une belle volonté pour



© TECHNUM | MSA

mener à bien des projets, mais on est généralement mieux soutenu en Flandre. Malgré tout, et c'est un cas de figure qui se représente souvent dans les trois régions, les appels d'offre pour des équipes pluridisciplinaires ne légitiment pas jusqu'au bout la mission du paysagiste. Très souvent, un schéma directeur qui aide à l'acceptation du projet passe à la trappe lorsque le bâtiment est construit. Faute d'une procédure propre au projet d'architecture, les réflexions ne connaissent pas toujours de suite. Nous servons encore trop souvent d'alibi. Parfois le projet d'architecture arrive à régénérer l'espace public, parfois il le désactive. La déception face à certains espaces semi-publics réalisés ces dernières décennies le prouve. Ces espaces accusent cette désactivation.

**A+ Y a-t-il d'autres différences, en termes de milieu, de rapport ville – campagne qu'implique cet étalement dont on parlait en début de discussion?**

**SERGE KEMPENEERS** En Wallonie, l'approche du paysage est plus rurale qu'urbaine. On travaille moins sur la dimension de la ville que sur la dimension des régions naturelles. On ne construit pas de la même manière dans le Condroz qu'en Famenne ou en Lorraine. Des règles sur la reconstruction des bâtiments ont été mises en place. L'utilisation des matériaux diffère comme le degré de pente de toiture, et ces éléments participent au langage spécifique d'un paysage. Il ne faut pas oublier cet aspect du grand paysage en Région Wallonne. Une fois que l'on arrive dans la vallée de la Meuse, de la Sambre, nous sommes en présence de paysages créant des émotions. Les Flamands viennent d'ailleurs en Wallonie principalement pour ceux-ci. Et la richesse de ce territoire n'est pas obligatoirement gérée par des paysagistes; d'autres métiers qui travaillent sur le milieu naturel s'en chargent.

Par ailleurs, les enjeux urbains actuels sont de repenser le paysage des centres-villes. Les villes comme Anvers, Malines, Gand, Namur, Louvain sont devenues, par la revalorisation de leurs centres, des destinations de city trip. Mais ce phénomène est récent, il n'a pas dix ans. Nous mettons seulement en place des réflexions similaires pour Bruxelles. Je pense au réaménagement de la place de la Monnaie par exemple ou de la place Flagey (→ A+196). C'est une réflexion sur du paysage urbain très minéral. Au niveau régional, le maillage vert et bleu s'inscrit dans le PRD, c'est une approche intégrée du paysage qui forme un réseau, relie des poches entre elles.

**BJORN GIELEN** Suite à la densification du tissu urbain plutôt qu'à son étalement, les poches vertes en milieu urbain sont de plus en plus mises sous tension par les projets d'architecture. Pour sauver ce paysage, nous devons surtout assurer les qualités intrinsèques des espaces verts du paysage urbain. Ceci concerne autant un grand parc qu'une rue, un intérieur d'îlot qu'un jardin. Ce sont des espaces visiblement innocents mais importants car ils rendent la ville aussi agréable à vivre que la campagne.

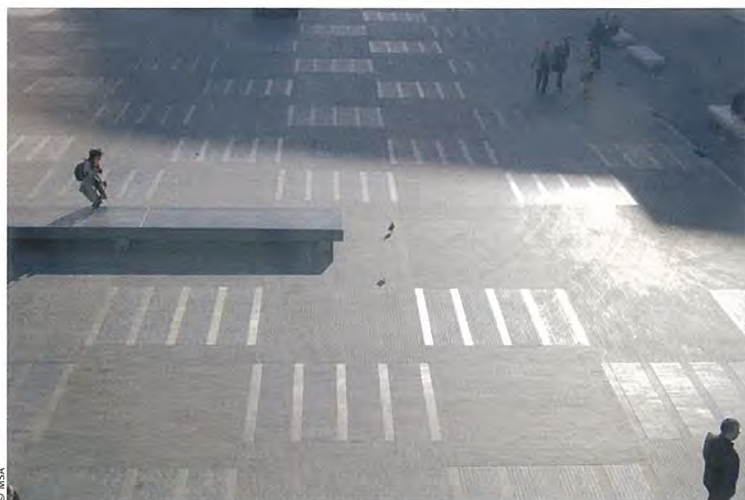
L'ESPACE PUBLIC SOULÈVE  
TOUJOURS LE DÉBAT. C'EST  
LE LIEU PAR EXCELLENCE QUE  
TOUS S'APPROPRIENT.

[DANY PONCELET]



# LES ENJEUX URBAINS ACTUELS SONT DE REPENSER LE PAYSAGE DES CENTRES-VILLES. A BRUXELLES, C'EST UNE RÉFLEXION SUR LE PAYSAGE URBAIN TRÈS MINÉRAL.

[SERGE KEMPENEERS]



**A+** Il est intéressant de souligner que le paysage n'est pas une transposition de l'horticulture ou d'un jardin à une plus grande échelle. Pouvez-vous définir ce qu'est le paysage?

**DENIS DUJARDIN** Le paysage, c'est un événement sociétal avec de nombreuses contraintes qui s'interpénètrent. Un jardin, par contre, c'est du théâtre. Une sublimation de la nature. En termes d'enseignement, je pense que, si vous ne faites pas de l'urbanisme ou de l'architecture en complément, il est difficile d'appréhender les échelles du paysage. Pour quitter le décor d'un jardin, d'autres outils sont nécessaires, les contraintes étant radicalement différentes.

**BJORN GIELEN** Il ne faut pas paysager le jardin ou jardiner le paysage. C'est malheureusement une tendance. Paradoxalement, on rêve de friches sauvages en milieu urbain et on clôture le paysage en milieu rural. L'imaginaire du 'paysage' et du 'jardin' ne correspond plus à la réalité. C'est à nous tous de clarifier ces deux termes sur le terrain.

**BAS SMETS** Le jardin est un hortus conclusus, une création qui suit d'autres règles que le paysage. Ce dernier tient compte avant tout de l'existant, des éléments intrinsèques au territoire: la topographie, l'hydrographie, le type de végétation. Le paysagiste essaie de donner une forme à l'existant en le renforçant.

Récemment, le bureau a gagné un projet assez étrange à Paris: 2,5 km de quais sur la Seine à refaire, depuis le musée d'Orsay jusqu'à la tour Eiffel.

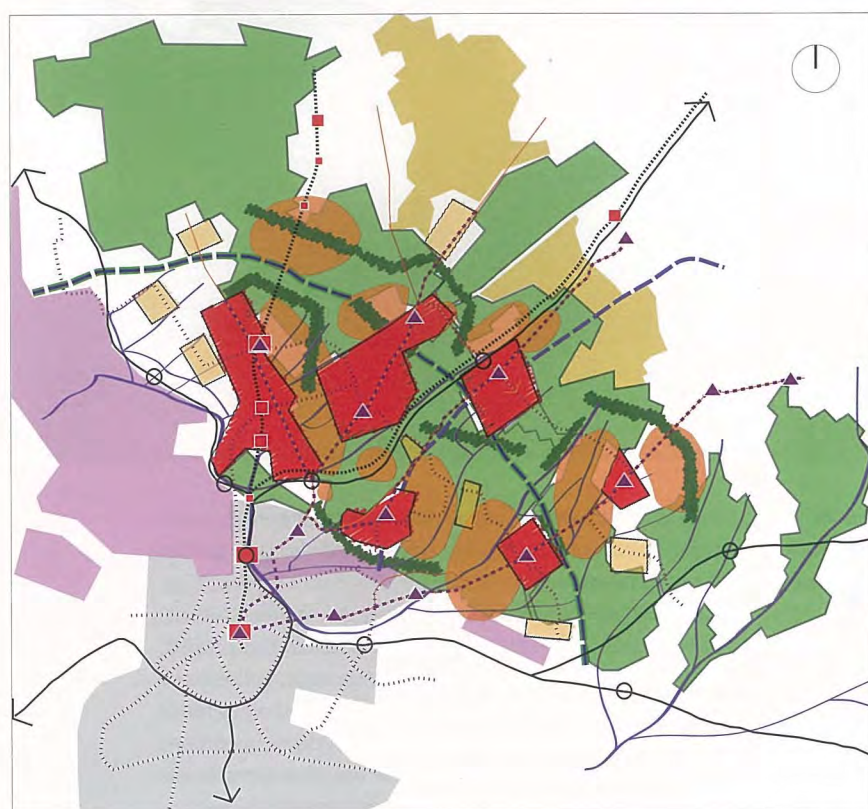
Mais là où l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle a été remplacé par le paysage, celui-ci est aujourd'hui remplacé par l'événementiel. Il y a tellement peu d'argent que les activités ont pris le relais sur les aménagements. Cette expérimentation annonce

un changement assez troublant. En même temps, c'est une nouvelle réalité qui peut nous aider à voir l'espace public d'une autre façon.

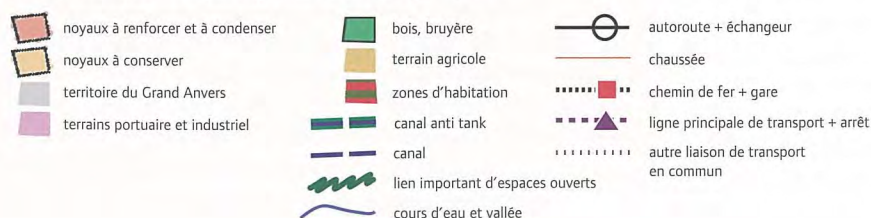
**SERGE KEMPENEERS** C'est effectivement un danger: ça veut dire que l'on ne reconnaît pas à certains espaces leur qualité intrinsèque. On leur donne une autre vocation. Comme on ne sait pas justifier un investissement par rapport à des fonctions naturelles, récréatives, de mobilité ou de récupération de l'eau, on va chercher quelque chose qui est à la mode, et c'est vrai que l'événementiel l'est pour le moment.

C'est pareil à Bruxelles. L'explosion d'événements dans les espaces publics, qu'ils soient verts ou autre, est une manière de remplir les vides. Et pourtant ce ne sont pas des vides. Certains parlent de vides structurants, c'est déjà plus correct. La végétation est un élément fort du paysage qui définit des paysages à l'intérieur de la ville. L'enjeu est de garder ces ambiances, reconnaître les qualités des espaces et révéler ce paysage urbain en étant conscient que l'on travaille avec de la matière vivante, à entretenir.

**CHRISTOPH MENZEL** Le paysage est une étendue, alors qu'un jardin s'apparente à un point. Le paysage est une surface éminemment complexe que l'urbaniste et le paysagiste lisent et façonnent. Le paysage demande à l'étude plus de connaissances que la composition d'un jardin, qui est là pour soi, fermé sur soi. La profession peut être comparée à celle d'un médecin généraliste. L'un comme l'autre doivent savoir un peu de tout, certaines choses en profondeur, et être capables d'établir une synthèse.



Hypothèse de structure spatiale pour les communes de Brasschaat, Brecht, Kapellen, Schilde, Schoten, Zoersel et pour la province d'Anvers, Omgeving, 2012



DANS LES APPELS D'OFFRES  
POUR DES ÉQUIPES PLURI-  
DISCIPLINAIRES, NOUS SERVONS  
ENCORE TROP SOUVENT D'ALIBI.

[BJORN GIELEN]

**Christoph Menzel** obtient son diplôme d'Urbanisme à l'Université de Kassel après des études à la Bauhausuniversität de Weimar, en Allemagne, et à l'Université technique de Delft, au Pays-Bas. Après plusieurs années d'expérience internationale en tant que chef de projet au sein de diverses agences de paysage, il s'installe à Liège en 2009. En tant que paysagiste-concepteur, il travaille principalement sur des études urbaines et paysagères. Il est inscrit à l'Ordre des paysagistes des Pays-Bas et enseigne à l'ULB. [www.christoph-menzel.eu](http://www.christoph-menzel.eu)

**Denis Dujardin** est diplômé en Paysage et Architecture de jardin de l'Institut de Melle et en Urbanisme de la Koninklijke Academie voor Schone Kunsten à Gand. Architecte paysagiste depuis 28 ans, il travaille autant sur des projets privés que publics et a réalisé sur le territoire européen nombre d'installations, jardins, parcs, projets paysagers de grande échelle et infrastructures urbanistiques. Il enseigne en Belgique ainsi qu'à l'étranger. [www.denisdujardin.be](http://www.denisdujardin.be)

**Dany Poncelet** est architecte, diplômé de l'ISA Saint-Luc Tournai en 1981 et licencié en Architecture Urbaine de l'UCL à Louvain-la-Neuve. Parallèlement à son activité au sein de l'Atelier 4D fondé en 1993, qui aborde, entre autres, des projets liés à l'espace public, il enseigne en Ingénierie paysagère à la Haute Ecole d'architectes-paysagistes Charlemagne à Gembloux (ULg) et en Projet d'architecture à la Faculté d'Architecture La Cambre/Horta (ULB). [www.atelier4d.be](http://www.atelier4d.be)

**Bjorn Gielen** est architecte paysagiste. En 2004, il ouvre son propre bureau, un an après la fin de ses études à l'Erasmushogeschool de Vilvorde. Depuis sa création, Landinzicht favorise les partenariats avec architectes et réalise des projets variés de petite à moyenne échelle (jardin, place, cour, parc, mobilier urbain). Aujourd'hui, le bureau s'oriente davantage vers des projets en marché public, mais

répond encore ponctuellement à la commande privée. [www.landinzicht.org](http://www.landinzicht.org)

**Bas Smets** obtient un diplôme à la KUL en Architecture et en Ingénierie. Il poursuit sa formation par des Etudes Approfondies en Paysage à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève. Après plusieurs années d'expérience en France, il fonde le Bureau Bas Smets à Bruxelles en 2007, qui compte aujourd'hui 15 collaborateurs et opère dans 8 pays. À partir d'une lecture méticuleuse du territoire, ses projets révèlent un paysage exemplaire qui sert comme référence pour donner forme à l'existant. Les projets comprennent toutes les échelles, de la lecture territoriale à l'espace public en passant par le décor de cinéma. [www.bassmets.be](http://www.bassmets.be)

**Serge Kempeneers** est directeur de la division 'parcs et espaces verts' à Bruxelles Environnement (IBGE). Il possède une formation de botaniste et est docteur en écologie. Il a travaillé auparavant au Bureau du plan pour établir des données statistiques environnementales. Au sein de la division, il dirige une équipe qui traite les espaces verts publics avec une optique large incluant des questions de biodiversité, d'accessibilité, de qualité du paysage, de services écosystémiques afin de garantir un fonctionnement économique et efficace. [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

**Jan Moereels** est paysagiste, urbaniste de formation spécialisée en espace public, diplômé de l'Erasmushogeschool de Vilvorde. Après plusieurs années à son compte au sein du bureau Emch+Berger en Suisse, il rejoint la commune de Brasschaat pour opérer en tant que conseiller. Les projets liés au paysage s'articulent autour de questions de qualification d'espaces publics, de leur identité. Il réalise actuellement, en collaboration avec la province d'Anvers, un Plan de Structure, une note sur le paysage construit en périphérie. [www.brasschaat.be](http://www.brasschaat.be)